

MAUVEZIN



**CÉRÉMONIE
DES
VOEUX**

Samedi 12 Janvier 2019

A 17 h 00

Au Foyer Rural

Le Mot du Maire

A l'heure où j'écris ces quelques lignes, se déroule à Paris le 101^e congrès des maires. Ces derniers vont aborder cette rencontre annuelle avec beaucoup de doutes et de questionnement sur la thématique du service au citoyen. Le Maire, maillon essentiel de la République Française, se veut au plus près des préoccupations de ses administrés.

Cependant, les missions du Maire sont de plus en plus difficiles à assurer, elles sont plus complexes et usantes. Dans ce contexte, la mise sous tension des maires, élus locaux, dans l'environnement quotidien nécessite une grande capacité d'adaptation pour ne pas sombrer dans la résignation.

Les exigences des administrés, le devoir civique, les responsabilités et les moyens financiers, entre autre, provoquent une fatigue psychologique qui explique le fait qu'actuellement environ 50 % des maires ne souhaitent pas poursuivre leur mandat en 2020.

A cela s'ajoutent la complexité des relations entre les communes et les intercommunalités ainsi que l'inquiétude avérée sur la marge de manœuvre de leur capacité d'actions.



En matière de finances locales la diminution constatée des aides de l'Etat depuis quelques années oblige le conseil municipal à reporter les travaux d'investissements, à mener une réflexion sur la réduction des services publics rendus ou à augmenter les impôts.

Ce dernier levier d'action n'a pas été retenu par l'équipe municipale. Cette promesse faite lors des élections de 2014 sera tenue jusqu'à la fin du mandat.

Pour ce qui me concerne, ma motivation pour assurer mes fonctions reste intacte et mon objectif principal est de faire le mieux possible pour ce village que j'aime tant et dans lequel je suis né. C'est pourquoi, ma décision d'un départ anticipé à la retraite dès le mois de février prochain me permettra de me consacrer davantage à la vie de la commune.

La municipalité a engagé beaucoup de chantiers sur des thèmes divers mais il reste tant à faire. Nous avons beaucoup de projets importants que nous souhaiterions concrétiser. Je n'en citerai que quelques uns comme la mise aux normes et l'amélioration du cinéma communal, la réalisation du cheminement piétonnier reliant le collège au stade et l'aménagement de la rue côté nord de la place de la libération.

Mais il nous faut penser aussi aux travaux importants à engager sur les plages de la piscine, aux travaux de reprises de concessions abandonnées dans les différents cimetières, aux travaux de renforcement de quelques murs de soutènement sans oublier les grosses réparations à prévoir sur les églises.

Nous continuons à entreprendre les actions nécessaires à l'amélioration du cadre de vie des Mauvezinois tout en montrant une attention particulière à la gestion des finances locales.

L'année 2018 se termine dans quelques jours, je souhaite donc à l'ensemble des Mauvezinois-es une excellente année 2019 remplie de joie et de bonheur, mais surtout une bonne santé.

Œuvrons ensemble pour que notre petite cité soit encore plus agréable à vivre, nous comptons sur vous.

Le Maire, Daniel CABASSY





BRÈVES MUNICIPALES

FIN DE L'EXTENSION DE LA ZONE BLEUE ET CRÉATION D'ARRÊTS MINUTES

Une zone bleue est instaurée depuis le 1^{er} juillet 2016 rue Gambetta puis étendue à d'autres secteurs de la Commune (**Rue de la République, Boulevard Carnot, Place de la Libération**).

Cette zone règlemente la durée de stationnement aux abords des commerces : vous devez apposer le disque bleu et respecter le marquage au sol.

Un agent de surveillance de la voie publique est chargé de contrôler cette réglementation et peut vous verbaliser.

Deux places de stationnement minute ont été créées pour favoriser la rotation des véhicules sur la Place de la Libération.



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Avant le 31 décembre en cas d'aménagement sur la Commune et à l'intérieur même, si vous changez d'adresse.

NOUVEAUTÉ

Le Répertoire Electoral Unique tenu par l'INSEE entrera en vigueur dès le 01/01/2019. Il consistera à autoriser toutes nouvelles inscriptions pour tous les scrutins devant se dérouler **à compter du 11/03/2019**.

Cette mise en œuvre a pour objectif d'éviter d'éventuels doublons d'électeurs sur différentes communes.

Pour l'électeur, le principal changement est la suppression de la date limite de dépôt d'une demande d'inscription fixée au 31 décembre. Il subsiste une date limite d'inscription pour chaque scrutin, fixée dans le cas général au 6^e vendredi le précédant.

La loi introduit également quelques modifications sur les conditions d'inscription sur les listes électorales, notamment :

- elle permet aux gérants et associés majoritaires d'une société inscrite au rôle des contributions communales d'être inscrit sur la liste électorale de la commune ;
- pour les Français établis à l'étranger, elle supprime la possibilité d'être inscrit simultanément sur une liste communale et sur une liste consulaire.

Pour les services communaux et consulaires, la loi n° 2016-1048 introduit plusieurs changements importants :

- les demandes d'inscription déposées par les électeurs sont reçues et instruites tout au long de l'année ;
- la décision d'inscription ou de radiation pour perte d'attache communale est prise par le maire ou l'autorité consulaire, avec contrôle à posteriori par une commission de contrôle ;
- l'Insee applique directement dans le répertoire électoral unique (REU) les radiations pour décès et incapacité, ainsi que les inscriptions d'office des jeunes et des personnes qui viennent d'acquérir la nationalité française, en les rattachant à leur commune de résidence.



Les nouvelles modalités d'instruction des demandes d'inscription ainsi que la prise en compte automatique des mouvements d'office seront effectives au 1^{er} janvier 2019. Les listes électorales issues de la révision 2017/2018 restent en vigueur pour les scrutins intervenant d'ici le 10 mars 2019.



CONDITIONS D'OCTROI DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Pour obtenir une subvention : une demande en début d'année, avant le vote du budget de la Commune, de la part de l'association est un préalable. Il convient de joindre :

- Les statuts de l'association (pour une première demande ou si ses statuts ont changé) ;
- La composition des instances statutaires (président, bureau, conseil d'administration) ;
- Les comptes du dernier exercice
- Le budget prévisionnel pour l'année en cours
- Le compte-rendu d'activité détaillé pour l'année écoulée et rapport d'activité prévisionnel pour l'année à venir ;
- Le plan de financement détaillé pour un projet de travaux ou d'équipement à réaliser.

Pour bénéficier d'une aide publique, il importe que l'association ait été déclarée à la Préfecture ou à la Sous-Préfecture ou qu'elle soit section du Foyer Rural.

Le conseil municipal est souverain pour attribuer des subventions du tissu associatif local et elles ne constituent en aucune manière un droit, la collectivité les accordant ou pas à sa discrétion. De même, il n'y a aucune obligation pour la commune de reconduire une subvention.

GÎTES A VENDRE SUR LA COMMUNE

La Commune de Mauvezin met en vente 2 gîtes :

- « Lou Higher » situé 2 rue du Midi, d'une superficie de 54 m² pour un montant de 69 000 € ;
- « Arcoulan » situé 16 Quai de la Marine, d'une superficie de 63 m² pour un montant de 79 000 € ;

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la Mairie.

L'état civil de Mauvezin désormais numérisé !

Après plusieurs mois d'un minutieux travail de numérisation, le Département du Gers (Archives départementales) a restitué officiellement l'intégralité de son état civil le 28 novembre 2018, à la commune de Mauvezin.

Grâce au prêt temporaire que la commune avait consenti par délibération prise en séance du 30 janvier 2017, ce sont près de 50 registres, représentant des milliers de vues, qui ont été dématérialisés.

Ces registres contiennent les actes de naissance, de mariage et de décès de la population du secteur entre la fin du XVI^e siècle jusqu'en 1942 : de manière plus précise, ils correspondent, pour la période antérieure à la Révolution française, aux registres catholiques des paroisses de Grazan (1692-1792), Lamothe (1686-1792) et Mauvezin (1638-1792) ainsi qu'aux registres protestants de Mauvezin (1570-1792) ; pour la période postérieure à la Révolution française, aux registres de l'état civil des anciennes communes d'Engalin (1793-1825, sauf 1813) et de Lamothe (1793-1825) ainsi qu'à la commune de Mauvezin (1793-1942).

M. Pascal Geneste, directeur des Archives départementales, a remis en mains propres à M. Daniel Cabassy, maire de Mauvezin, les précieux documents, ainsi que les fichiers numériques associés.

Leur mise en ligne sur le site www.archives32.fr, suivant les prescriptions de la CNIL, devrait bientôt être effective, à la grande satisfaction de tous les internautes férus de généalogie, ayant des ancêtres mauveziens.



ASSOCIATION D'ANIMATIONS TOURISTIQUES

Comme chaque année, le vide grenier qui a traditionnellement lieu le dernier dimanche de juillet a comme toujours été très fréquenté, tant par les exposants que par un public venu nombreux chiner et ce malgré un nombre important de vides greniers qui s'est développé ce même jour.

Cette journée festive, passée dans la bonne humeur s'est achevée de façon très positive pour les exposants qui espèrent revenir en 2019.

L'Association d'animations touristiques donne donc rendez-vous à tous ceux qui ont apprécié cette journée et qui veulent réitérer ce plaisir partagé.

Samedi 15 décembre à 20h30 en l'église St Michel un chœur de choristes a accueilli son public pour l'occasion du concert de Noël. Il s'agit de « Mandolinata ».



La Mandolinata de Tarbes



CONCERT

Samedi 15 Décembre 2018
Eglise de Mauvezin à 20 H 30

Organisé par : ANIMA TOURISTIQUE 11 rue Charles-François 63000 TARBES 05 43 27 89 80 - www.1111.com

INFOS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

En vue d'un projet d'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) une étude pré-opérationnelle est lancée sur tout le territoire de la CCBL.

URBANIS est le cabinet d'études retenu par l'intercommunalité.

Propriétaires ou bailleurs

Des réunions publiques auront lieu pour vous informer des possibilités techniques et financières en fonction des travaux de réhabilitation de votre logement (insalubrité, économie énergétique, aménagement pour personnes âgées ou handicapées, lutte contre les logements vacants).



Un questionnaire avait été édité sur Mauvezin et de nombreux mauvezinois ont répondu : ils seront invités aux réunions de secteur prévues par URBANIS mais les inscriptions ne sont pas closes. Ceux qui le désirent peuvent bénéficier des services d'URBANIS.

BUDGET PARTICIPATIF

Sur les 8 projets portés par les associations mauvezinoises et des particuliers, aucun n'a été retenu pour son financement lors de la consultation du Budget Participatif proposé par le Conseil Départemental (Enveloppe : 1 million d'euros pour le Gers).

Peu de mobilisation, votes dispersés ont abouti à un résultat négatif.

Sachons l'an prochain réunir nos efforts et nos votes autour d'un projet profitable à l'ensemble de nos concitoyens !



URBANISME

Etat d'avancement du PLU

Dernièrement, une réunion avec les Personnes Publiques Associées s'est tenue au foyer. Quelques modifications vont être apportées sur le zonage suite aux recommandations de la DDT notamment. Le règlement est en cours d'étude. La mission du Commissaire Enquêteur devrait débuter à la fin du premier trimestre 2019.

14 permis de construire, 5 demandes d'autorisations préalables et 28 certificats d'urbanisme ont été demandés. Un projet de 20 logements sociaux est à l'étude.

TRAVAUX

Enfin, le chantier de la Mairie touche à sa fin !!! Il ne reste plus que quelques détails de finition à régler.



Les travaux du complexe sportif sont terminés bien qu'ayant pris quelques retards eux aussi. Un aménagement extérieur, réalisé par les services techniques municipaux viendra embellir l'accès du complexe.

TRAVAUX DIVERS

La rénovation de la sacristie, les réparations du plafond de l'église, le socle de la statue de la vierge (chemin de la vierge) sont terminés.

Des travaux de sécurisation doivent être entrepris sur un escalier désaffecté place de Verdun ainsi que sur un mur rue des garennes. Une réflexion est en cours sur le parking de la Place de Verdun afin d'améliorer le stationnement et surtout la circulation qui pourrait être en sens unique.

CIMETIÈRES

La dernière procédure règlementaire touche à sa fin. Elle devait se terminer le 31 août, mais elle a été prolongée au 31 décembre 2018. . Pour l'instant, il resterait 130 concessions dans le cimetière du village et 300 environ sur l'ensemble de la commune, à reprendre. Des travaux de mise aux normes devront être entrepris prochainement. Quelques arbres morts, dangereux vont être coupés.



VOIRIE

Les gros travaux d'entretien voirie ont été réalisés et sont terminés pour la plupart.

Nous avons mis en place un suivi d'entretien des rues ; les services techniques ont comblé les nids de poule.

La municipalité a établi un programme de travaux urgents suite aux intempéries et a sollicité l'aide financière de la Préfecture dans le cadre d'une subvention exceptionnelle « dégâts orages ».

Le revêtement en béton bitumineux à froid rue du Plan, la réfection des trottoirs rue du Bastion et rue du Plan (passages bateaux réalisés par les services techniques) ont été effectués.

Les réfections de la placette de la Renaissance, de la rue de l'Echauguette et de la rue des Remparts ont été accomplies par une entreprise locale soit avec de l'enrobé à chaud et un enduit bi-couche.

Les dégâts survenus suite aux derniers orages, trottoir rue des Justices et affaissement sur le parking de la Maison de Santé sont programmés.

Profitant des vacances scolaires, les marquages au sol du parking de l'Ecole Primaire et de la cantine sont en cours d'exécution par les services techniques, la pose des panneaux est planifiée.

La commission étudiera le programme des travaux (entretien chaussées et réfection de trottoirs) pour 2019.



ÉCOLOGIE

ET SI ON EMBALLAIT DIFFÉREMMENT ?

Chaque année à Noël, c'est le même constat : pour une minute d'utilisation, voir quelques secondes pour les plus pressés, le papier cadeau finit rapidement à la poubelle. De plus, les nouveaux papiers, plastifiés et brillants, ne sont pas recyclables et finissent donc enfouis à Pavie avec les ordures ménagères. Quelle solution trouver alors ? C'est très simple : à la place du papier, vous pouvez utiliser des tissus (foulards, bandanas, chutes de tissus...) pour réaliser des emballages 0 déchet. Cette technique existe au Japon depuis de nombreuses années et porte le nom de Furoshiki. Un stand de présentation a d'ailleurs été organisé par le syndicat de collecte des déchets – Sictom Est - lundi 19 novembre au marché de Mauvezin mettant en avant les différents modèles réalisables. Les nouages permettent en effet de répondre à toutes les formes de cadeaux, du livre à la plante verte. Chaque année, vous pourrez ainsi les réutiliser pour les anniversaires, Noël et autres fêtes.

Rédaction : Sictom est et Trigone



N'oublions pas qu'il existe également des alternatives encore moins polluantes : les cadeaux dématérialisés. A la place d'un objet, offrez par exemple une place de cinéma, un repas au restaurant, une séance de massage ou encore de la musique à télécharger.

Enfin, le meilleur cadeau ne serait-il pas celui que l'on ne voit pas ?



CULTURE

LA MÉDIATHÈQUE SE PORTE BIEN

Quelques chiffres : 1033 inscrits, 9746 prêts, 130 adhésions en 2018, 277 achats de livres.

LES ACTIVITÉS DU DERNIER SEMESTRE 2018

Estivales de l'illustration avec Juanjo MILIMBO, Journée occitane avec Les baladins gascons et le trio Trad, « Dire et lire à l'air » spectacle d'Olivier Ka et Alfred "Capitaine Fripouille", dédicace de Guy Cespedes auteur de "Quitter Sidi", dédicace d'Isabel Alba auteur Espagnol de "La véritable histoire de Matias Bran" en présence de sa traductrice mauvezinoise Michèle Ortuno, les heures du conte et leur atelier avec les enfants 2ème mercredi de chaque mois, rencontre débat autour de l'autobiographie d'Emma Goldman militante féministe.



Les expositions : marionnettes et dessins de Patrick Labédan, photos d'Eljo, photos de La chasse, photos de Mauvezin de James, peintures d'Isabelle Chauveau.

A venir : participation au salon du livre Jeunesse de Lecture avec les crèches et le club lecture du collège.

Co organisation du Téléthon :

associations mauvezinoises dont la médiathèque qui coordonne et avec la participation des sapeurs-pompiers.



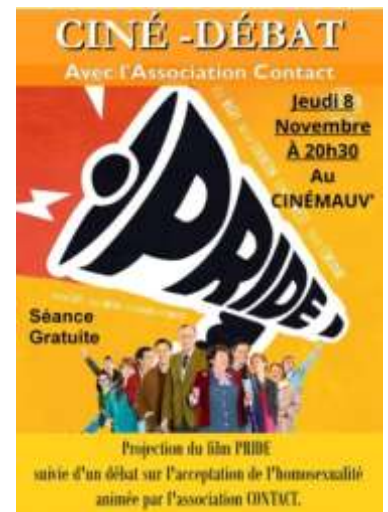
CINÉMA

Fréquentation : quelques chiffres : 6624 spectateurs pour 270 séances,

Horaires : Lundi et Jeudi 20h30, Mercredi 16h30 (Les écrans enchantés), Dimanche 16 h.

Suite aux résultats du sondage, des modifications d'horaires et de journées de programmation sont à l'étude.

De très belles affiches de films ont été vendues au bénéfice du Téléthon



ANIMATIONS MAIRIE 2018



14 juillet



Fête de l'Ail



Journée des Associations

Spectacle offert aux scolaires et aux collégiens à l'occasion du centenaire de l'armistice de 14-18 "Je vous parle du front"



A VENIR : FÊTES DE PÂQUES 2019

Les Accords'Léon"
spectacle ambulant
Dimanche 21 Avril



"One Heart Gospel"
Dimanche 21 Avril



"Cuerda y Voz"
Lundi 22 Avril

Floralies, vide-jardin
Lundi 22 Avril



Centre Communal d'Action Sociale



La fréquentation de ce service est en augmentation constante. Actuellement, 40 foyers en bénéficient. Les bénéficiaires sont issus de Mauvezin mais aussi des communes voisines qui participent aux frais de fonctionnement à hauteur de 0,20 € par habitant.

Certaines communes sont plus généreuses, d'autres plus récalcitrantes restent à persuader...

LA JOURNÉE SOLIDAIRE

aura lieu le 16 Février 2019.

Au programme : activités sportives le matin, repas à midi et activités ludiques l'après-midi.

LE CLIC

Le Centre Local d'Information et de Coordination, service pour les personnes de plus de 60 ans ou les personnes en situation de handicap, tient sa permanence le 2^{ème} lundi du mois de 9 h à 12 h à la Maison de santé - Pôle Social - 9 rue Tourneuve.

Pour tout renseignement :
05.62.67.40.63

LA COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE DU GERS

a eu lieu les 30 novembre et 1^{er} décembre.

1 300 kg ont été collectés.

Merci aux généreux donateurs et aux bénévoles qui ont assuré les permanences pendant ces 2 journées.



RELAIS DES AIDANTS

Chaque premier Vendredi du mois de 14 h à 17 h, une permanence est assurée à la Mairie.

C'est une halte d'accueil où les aidants familiaux peuvent confier leurs proches à des professionnels.

Pour tout renseignement : 05.62.64.21.42

Site : www.epslomagne.fr

HÔPITAL

Madame Marion BOUSQUET, nouvelle directrice, prend ses fonctions le 2 janvier 2019.

Monsieur Jacques DELMAS (Directeur de l'EPSL Fleurance-Lectoure) a assuré l'intérim depuis le 1^{er} août 2018 jusqu'à ce jour.



PROJET DE COMPLÉMENTAIRE COMMUNALE

La santé est la préoccupation de tous.

Le CCAS, dans le cadre de sa politique sociale, souhaite se mobiliser pour améliorer l'accès aux soins.

En effet, ce projet consisterait en la **création d'une mutuelle communale de santé**, négociée à des tarifs attractifs, à destination des foyers mauvezinois.

Ce dispositif s'adresserait à toute personne souhaitant améliorer sa couverture maladie complémentaire à moindre coût.

Votre réponse au questionnaire ci-après est nécessaire. Elle nous permettra d'évaluer les besoins de la population dans ce domaine, et de favoriser des négociations fortes auprès des compagnies d'assurance.

A contrario, le CCAS ne pourra s'engager dans cette démarche seulement si le nombre de retour est suffisant.

Nous vous invitons à compléter ce questionnaire puis à le déposer à la Mairie, ou bien le retourner par courrier

✂-----

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ COMMUNALE (SERIEZ-VOUS INTÉRESSÉ ?)

QUESTIONNAIRE à déposer en Mairie ou à retourner par courrier

Avez-vous une mutuelle ou une complémentaire santé ? oui non

• **Si oui, avez-vous :**

- une mutuelle ou une complémentaire santé que vous avez souscrite individuellement
- une mutuelle ou une complémentaire santé contractée par votre employeur
- la CMU-C (Couverture Maladie Universelle Complémentaire)
- l'ACS (Aide à l'Acquisition d'une complémentaire santé)

• **Si non, pour quelle raison ?**

.....
.....
.....

Quelle est la composition de votre foyer ?

NOM	Prénom	Age	Elève	Etudiant	Salarié	Sans activité	Retraité

Si le CCAS négociait un contrat de groupe à des conditions préférentielles, seriez-vous intéressé par une information ou une souscription ? oui non

Afin de vous tenir informé personnellement, nous vous remercions de communiquer vos coordonnées :

Nom..... **Prénom**.....

Adresse.....

Téléphone..... **Mail**.....@.....

INCIVILITÉS

RESPECT DES LIEUX ET DES PERSONNES

Pour éviter des dégradations de notre patrimoine et privilégier le vivre ensemble, il est interdit de jouer à la balle, au ballon et de créer des nuisances sonores sous la Halle Place de la Libération.



Combien coûte le vandalisme ?

Les containers d'ordures ménagères et les protections bois qui les entourent pour les rendre plus esthétiques et empêcher leur dispersion dans la nature ont un prix et il est inconcevable que certains puissent dilapider le bien commun que chacun contribue à payer.

Les faire brûler comme cela a été le cas dans de nombreuses communes comme à Mauvezin au site d'en Dalavat (9 containers), relève de violence gratuite qui a engendré de sérieux dégâts au niveau des lignes téléphoniques, privant de nombreuses personnes de connexion internet.

Coût de l'opération : 160 € x 9 : 1 340 €

- + Travail des services techniques
- + Remplacement poteau et tableau téléphonique
- + Déplacement Gendarmerie
- + Pompiers



STATIONNEMENT

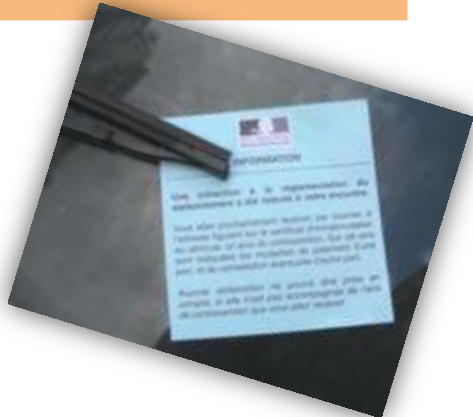
Respecter les zones de stationnement et la réglementation en vigueur,

QUOI DE PLUS NORMAL !

Dans toutes les villes et villages les codes sont les mêmes et les lois s'appliquent de la même façon.

Mauvezin n'échappe pas à la règle donc il est formellement interdit **de stationner sous les arcades ou la halle** (patrimoine architectural dont Mauvezin est fière).

Alors si les avertissements ne suffisent plus, notre ASVP (agent de surveillance de la voie publique) prendra les sanctions nécessaires.



SPORTS

Commission SPORT

Le top départ de la saison sportive 2018/2019 a débuté lors de la Journée des Associations début septembre.

Démarrage explosif cette année encore ; le nombre de nouveaux licenciés est en nette augmentation pour certaines associations, ce qui provoque un partage complexe des structures sportives.

Des féminines arrivent en force dans beaucoup d'associations. Félicitations !!

Nous pouvons voir, d'ores et déjà, en cours de saison, dans la presse, d'honorables résultats chez nos jeunes ainsi que chez nos seniors.

De même, nous pouvons constater un enthousiasme intergénérationnel sur les terrains.

Bel exemple de partage !



On est bien à la RSM !

SPORT NATURE

Vous pouvez apercevoir fréquemment en vous promenant sur nos sentiers de randonnée un 4x4 rouge pas de panique il n'est pas abandonné !!! Notre plus grand bénévole veille avec ses outils à la propreté des chemins pour notre plus grand bonheur et celui de nos randonneurs.



Cette année, la CCBL (Communauté de Communes Bastides de Lomagne) a refait le balisage des chemins répertoriés sur notre commune.

Un curage des fossés serait nécessaire pour éviter une trop grande dégradation des chemins suite aux intempéries.

Nous constatons un regain d'affluence sur nos parcours savamment étudiés, ce qui est motivant pour nos amis du trail, raid, vtt et vélo de route.

Notre village accueille dignement les différentes courses sur notre territoire.

Comme promis, un **parcours de santé** de 6 modules sportifs sera implanté autour du lac.

REMERCIEMENTS

A tous les bénévoles qui œuvrent sur leur temps personnel pour proposer un vaste choix d'activités sportives.

Aux présidents, à leur bureau, aux entraîneurs qui n'hésitent pas à se former si nécessaire pour un encadrement de qualité

Aux parents qui participent activement notamment pour la logistique, les transports, les goûters et restent sur les bancs et les tribunes.



Basket

Une page FACEBOOK a été créée par la Mairie. N'hésitez pas à communiquer vos événements à partager à la Mairie.





Fraîchement montées en division 1.
Premières de poule et demi finalistes du
Championnat du Gers de Pétanque



Handball



Badminton



Parcours Coupe du Gers
Coupe de France
Championnat Régional
des Clubs de Pétanque



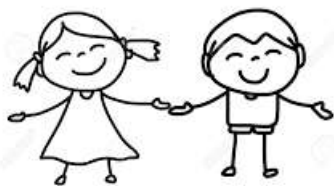
Les ceintures noires du Club



Finale Tournoi de Tennis 2018

PNNS
Programme National Nutrition Santé
La Mairie, les associations sportives
et culturelles se sont dotées
d'Eco-cup dans le cadre du PNNS
afin de ne plus utiliser les verres
plastiques non recyclables.

INFOS DERNIERE MINUTE



ECOLE MATERNELLE

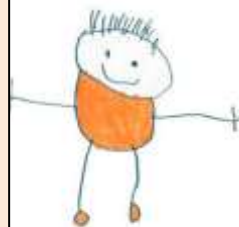
RENTREE DES CLASSES 2019-2020

Enfants nés en 2016,

Merci de bien vouloir les inscrire dès
à présent à l'école maternelle

Directrice Madame Meunier

Tel : 05.62.06.80.23



NOUVELLEMENT INSTALLÉES A MAUVEZIN



AUTO ECOLE « SYL' »

2 Rue du Foirail

☎ 07.50.65.91.24 ou 05.62.63.95.14

Mail : autoecole-syl@orange.fr

Aromathérapeute- Sophrologue

Sandra DESWEEMER

Lieu-dit « A Bel Air »

06.37.65.01.87



ETAT CIVIL

NAISSANCES

24 Janvier : Jade COQUELIN

1^{er} Juin : Armand RICAU

28 Juillet : Sasha PAGES

7 Septembre : Aubin RECH BAREILLE

8 Octobre : Titouan PASCOLINI

6 Novembre : Jade LARROQUE

MARIAGES

7 Juillet : Caroline LACOUR et Julien NIKLAUS

4 Août : Vincent PERRIN et Marie GIRAUDEL

11 Août : Manon PINOL et Nicolas HOUTER

18 Août : Jocelyn MOUYSET et Frédérique KÖTH

25 Août : Dorothée DAMM et Sébastien FAGOT



ETAT CIVIL



DÉCÈS

8 janvier : Teresa FERRARO vve TOSIN
13 Janvier : Yasmina BENALI
15 janvier : Roger ROUJAN
17 janvier : Anita FORÊT
18 janvier : Lucia ABELLAN vve HELIGON
22 janvier : Victoria MAURI
22 Janvier : Dominique LARRIEU
24 janvier : Suzanne LEFEVERE vve BRIEZ
02 février : Jocelyne CARRÉ vve MONNA
04 février : Dina RIVALETTO vve CASAGRANDE
13 février : Jean GARNIER
14 février : Marthe MAHIEU
14 février : Christiane CABASSY
14 février : Felicita SANCHEZ vve RAMOS
26 février : Françoise ISIDORE
02 mars : Odile GOETZ vve MENNY
09 mars : Marcel SIMION
10 mars : Odette BASQUE
13 mars : Paulette MOUSSARON
15 mars : Yvonne RIPOLL vve GAÏA
18 mars : Yves CADOURS
19 mars : Claude MICHEL
24 mars : Daniel BÉHAR
26 mars : Antoine GARCIA
28 mars : Guy TEILLARD
29 mars : Henriette ORIGLIA vve LASSERRE
01 avril : Robert CHIESA
03 avril : Alberte TOUZERY vve LESCURE
12 avril : Danièle DOUDET ép. LAROCHE
18 avril : René NÉROCAN
23 avril : Michel FISCHER
24 avril : Marie-Louise LACOURT vve DASTE
05 mai : Germaine LACOMME vve DALLES
05 mai : Josiane MAGNIER vve DÉE
07 mai : Emilia LABRIFFE vve IDRAC
09 mai : Jacques MARCET
18 mai : Madeleine CHÉRY vve ZIMMER
18 mai : Guy GARCIA
28 mai : Pierre BÉNONI
03 juin : Renée PERRIN vve CHÉRON
03 juin : Laurent COULAU
03 juin : Clément DIANA
06 juin : Dominique DE LA SEN
14 juin : Ermida CASONATO vve GARCIA
19 juin : Edmond de MARTRES
24 juin : Marcelle CAPDEBILLA ép. SAINT- MARTIN
03 juillet : Giovanni GIORDANA
03 juillet : Marie THOMAS
12 juillet : Eulalie FREIJA épouse FATTORI
17 juillet : Christian ESCAICH
13 août : Giovannina NÉGRO épouse DIANA
24 août : Jacques CONTOU
24 août : Odette LARY veuve PORTERIE
24 août : Henri FERRERE
30 août : Roger DUPRAT
31 août : Philippe PETITET
01 septembre : Solange ROGEL vve THOUMAZET
08 septembre : Giovanna LUSUARDI ép. BEQUIÉ
09 septembre : Ludovic CHAUBEAU
10 septembre : Jeannine TRUILHÉ vve SCOMPARIN
15 septembre : Véronique MAURY ép. CAUGANT
21 septembre : Urbanie DEMBLANS vve ETIENNE
25 septembre : Renée PIQUEMAL MOULAT vve FAUP
25 septembre : Jean SAGANSAN
11 octobre : Bernadette JUMENTIER vve PHILIPPE
13 octobre : Suzanne LACOURT ép. VAYR
14 octobre : Jean CLAVÉ
16 octobre : Paule MARCET vve BIGOT
16 octobre : Georges MAURAN
16 octobre : Nelly HAZEBROUCK vve LEDUC
22 octobre : Rose FANTIN vve HOURDEQUIN
24 octobre : Marie-Rose DAT vve VILLEMUR
26 octobre : Christiane PARMENTIER ép. DELACOTE
28 octobre : Jean-Charles PÉLISSOU
01 novembre : Marcel BASQUE
04 novembre : Evelyne GOURET vve PRUDHOMME
06 novembre : Pierre GASSELIN
16 novembre : Roger HANICOTTE
19 novembre : Raymond DELORT
19 novembre : Rino DIANA
23 novembre : Hubert SEGUELA
06 décembre : Yvette GRONDIN vve LAURET

